

Synthèse des résultats de la consultation publique sur le multilinguisme menée par la Commission européenne du 14 septembre au 15 novembre 2007

Synthèse

Contexte

La plus grande mobilité à l'intérieur des frontières de l'Union, les flux migratoires en provenance de pays tiers ainsi que la mondialisation se sont accompagnés d'un accroissement du nombre de langues dans la vie quotidienne des citoyens et des entreprises. La Commission européenne s'attache à promouvoir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique, conformément aux principes de base de l'Union européenne. Du 14 septembre au 15 novembre 2007, elle a mené une consultation publique pour connaître les avis et les attentes des citoyens concernant la politique linguistique. Les résultats de cette enquête, qui s'inscrit dans le cadre d'un vaste processus de consultation, serviront de base à une nouvelle communication de la Commission destinée à être publiée à la fin de 2008. Le but de ce document sera d'aborder la question de la place et du rôle des langues dans une Europe de plus en plus multilingue.

Méthodologie

Le questionnaire couvrait six domaines différents, tous en relation étroite avec les modalités et l'ampleur de l'utilisation et de la promotion des langues au sein de l'UE, des dispositions concernant leur apprentissage au fonctionnement des institutions européennes, en passant par les aspects sociaux, culturels et économiques. Il était possible de répondre aux seize questions de ce questionnaire soit par des observations libres, soit au moyen de la série de réponses proposées. Pour certaines questions, il était possible de combiner les deux systèmes.

Le présent document expose les principaux résultats de la consultation. S'il a été possible de collecter des statistiques pour toutes les questions fermées, les réponses aux questions ouvertes ont été analysées de manière approfondie et groupées par thèmes récurrents afin de dégager des tendances et d'établir des corrélations. Ces commentaires libres ont aussi permis de comprendre les raisons des choix entre les diverses options opérés par les répondants.

Participation

La consultation était ouverte à toutes les parties intéressées à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières de l'Union. 2 419 réponses finalisées ont été reçues dans toutes les langues officielles de l'UE.

La campagne de sensibilisation à cette enquête a été menée par des avis sur diverses pages du site Web Europa, par des références dans la presse et dans les discours publics, ainsi que par des notifications adressées directement à un grand nombre de personnes, d'organismes et de réseaux qui avaient exprimé auparavant leur intérêt pour les politiques européennes. Aucune information n'a été recueillie sur la manière dont les participants avaient eu connaissance de la consultation. Aussi est-il difficile d'estimer quels étaient les pourcentages de répondants qui avaient visité spontanément le site Europa, qui avaient lu la presse européenne, et qui avaient été contactés directement. On notera toutefois que les contributions provenaient de personnes et d'organismes s'intéressant aux politiques européennes en général ainsi qu'à la place et aux rôles attribués aux langues dans l'UE en particulier. Malgré le nombre relativement élevé de participants, il ne faudrait en aucun cas interpréter les résultats de cette consultation comme ceux d'un sondage d'opinion publique mais plutôt comme les avis de citoyens qui ont choisi

d'engager un dialogue avec l'Union européenne sur la manière dont ils voudraient voir l'Union européenne dans l'avenir.

Un taux de réponses exceptionnel

Les 2 419 contributions finalisées à l'enquête sur le multilinguisme représentent un taux de participation exceptionnel pour une consultation publique sur les politiques européennes, vu que l'on reçoit en moyenne de 200 à 500 réponses pour de telles consultations.

Une autre caractéristique frappante de cette participation est la prédominance des personnes répondant à titre personnel par rapport à celles répondant au nom de leurs organismes. Parmi les pays représentés par les répondants, il ne manque aucun État membre de l'UE, de l'AELE ou candidat à l'adhésion; par ailleurs, un nombre considérable de contributions reçues provenaient d'autres continents.

La consultation pouvait se dérouler dans 22 langues officielles de l'UE, mais les participants avaient en tout 57 langues maternelles, parmi lesquelles figuraient de nombreuses langues régionales et minoritaires ainsi que des langues parlées dans des pays non membres de l'Union européenne.

Ce taux élevé de participants, pour la plupart des particuliers, sur un espace géographique aussi vaste, révèle clairement que la manière dont les langues sont enseignées, traitées et parlées en Europe est un sujet qui tient particulièrement à cœur à la population.

Par ailleurs, le pourcentage considérable de répondants dont la langue maternelle n'est pas une langue officielle de l'UE prouve que le multilinguisme dans l'Europe d'aujourd'hui est une réalité dont la complexité va bien au-delà de la gestion de 23 langues opérationnelles. Il définit une situation qui appelle des réactions à d'autres niveaux que le simple niveau fonctionnel, et couvrant un éventail de langues beaucoup plus large que celui des langues bénéficiant d'un statut officiel.

En bref, qu'est-ce que les répondants à la consultation pensent des langues?

- Plus de 96 % des répondants reconnaissent que la diversité linguistique de l'UE requiert une attention particulière de la part des politiciens européens et que les compétences linguistiques sont importantes pour leur vie quotidienne comme pour leur vie professionnelle.
- Selon les répondants, les facteurs les plus importants pour un apprentissage réussi des langues sont un apprentissage précoce et l'expérience directe du pays de la langue cible.
- La plupart des gens pensent que la diversité linguistique de l'UE est une ressource à protéger et souhaitent qu'elle soit placée dans un contexte allant au-delà des aspects économiques et fonctionnels, qui reconnaisse les identités et les cultures représentées dans les langues.
- Les partisans de la cause des langues régionales et minoritaires pensent que l'on pourrait faire davantage pour le respect de ces langues, notamment dans les services éducatifs et publics, et voudraient que l'UE adopte un rôle plus protecteur à cet égard.
- La plupart des répondants voudraient que les médias s'emploient à promouvoir un modèle de société interculturelle, attachée à l'identité linguistique et culturelle, et axée sur la tolérance et non sur la confrontation.
- La grande majorité des répondants partagent l'avis qu'il est plus facile de faire des affaires à l'étranger lorsqu'on connaît la langue locale et que les entreprises ont dès lors intérêt à investir dans le développement des compétences linguistiques de leur personnel.

- La plupart des répondants partagent l'avis que les migrants devraient préserver leur langue d'origine et traiter leur identité linguistique et culturelle comme une base nécessaire à l'intégration dans une communauté linguistique et culturelle différente de la leur.
- La plupart des personnes estiment que les coûts représentés par le fait de travailler dans 23 langues officielles sont justifiés ou devraient même être augmentés.